

Assises académiques de Prévention de l'Illettrisme

Lille 2 décembre 2010

Atelier 1 : Le langage à l'école maternelle

Intervention de **M. Dominique CHARLE**, inspecteur de l'éducation nationale
Circonscription de NOYELLES-GODAULT, en charge du dossier DPL3 département du Pas-de-Calais

Présentation du "D.P.L.3" : un outil au service du traitement de la difficulté langagière

Historique de l'action départementale (Pas-de-Calais)

Le plan d'action mis en place en faveur des enfants atteints d'un trouble du langage a pour origine une décision interministérielle datant du 21 mars 2001 et d'une circulaire de mise en œuvre du 31 janvier 2002. C'est en 2003 qu'un plan académique sera élaboré.

Ce projet a pour but de repérer dès 3 ans les élèves présentant des difficultés dans l'acquisition du langage oral, de leur apporter au sein de l'école une aide spécifique et de les orienter vers un suivi médical adapté si nécessaire.

L'outil « DPL3 » (Dépistage-prévention-langage à 3 ans) permet à l'enseignant d'observer les compétences de l'enfant dans 4 domaines : communication, graphisme, langage et expression. Les constats sont consignés dans une grille de référence à partir de laquelle un orthophoniste interprétera les résultats afin de définir trois profils d'élèves :

- les élèves présentant des capacités langagières satisfaisantes,
- les élèves en difficulté,
- des élèves dits « à risques »

Un protocole rigoureux est suivi :

- observation + remplissage des grilles par l'enseignant,
- envoi à la circonscription,
- envoi à « APRIS »,
- transmission aux orthophonistes de l'association « A PROPOS »,
- interprétation des grilles,
- retour à « APRIS »,
- saisie et ventilation des résultats (familles, IEN, écoles, MEN).

Dans un délai de 3 mois, le médecin de l'éducation nationale invite les enfants du groupe dit « à risques » à une visite médicale. Au cours de cet examen, il oriente si nécessaire vers des bilans complémentaires (orthophonique, ORL, OPH, CAMSP, CMP, neuro-pédiatrie...)

En 2004/2005, une action expérimentale de repérage, dépistage et suivi des troubles du langage chez les enfants âgés de 3 ans à 3 ans 6 mois sur le secteur d'Hénin Carvin dans le cadre du PRS « santé des enfants et des jeunes » est proposée. Elle s'étendra aux secteurs de Lens Liévin et quelques écoles d'Arras en 2005/2006. Une nouvelle extension à tous les secteurs situés en REP ou relevant d'un PRE est réalisée en 2006/2007.

Actuellement, 22 Circonscriptions et 350 écoles participent à cette opération de repérage.

De plus, pour assurer un suivi de ce dossier sur le département du Pas-de-Calais, deux chargés de mission (un médecin de l'éducation nationale et un inspecteur) sont nommés. En 2007, les conseillers pédagogiques deviennent personnes « ressources » au centre du dispositif.

Des formations à l'utilisation de l'outil (formations reconduites tous les ans pour les nouveaux) sont organisées en direction des enseignants, des conseillers pédagogiques et des membres du RASED (de 2004 à 2008 avec un réajustement des contenus).

Les journées de formation de l'Inspection académique du Pas de Calais sur le repérage et la

prévention des difficultés langagières à 3 ans.

Les conseillers pédagogiques des 22 circonscriptions engagées dans le dispositif ainsi que les maîtres spécialisés (option E, option G) ont participé à ces formations. Celles-ci ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat entre IEN, médecin scolaire, conseillers pédagogiques, PIUMF, formation continue de l'IA...

Un travail pour l'élaboration d'outils d'aide aux enseignants dans le cadre de la prise en charge de la difficulté langagière de la petite à la grande section de maternelle est effectué. A cette occasion, un groupe de recherche-action composé de conseillers pédagogiques et d'enseignants spécialisés est mis en place en 2008/2009 et 2009/2010.

Liées au diagnostic (bilan de plusieurs années de mise en œuvre du DPL3 effectué à partir des résultats aux évaluations concernant le langage oral, des constats effectués dans les classes, des interrogations des enseignants) ces journées ont deux niveaux d'objectifs.

Le premier niveau d'objectifs concerne les équipes de circonscription

- Produire et diffuser des outils d'aide pour les formateurs, outils exploitables en formation continue, en animation pédagogique, en suivi et accompagnement d'enseignants.
- Réaliser des expérimentations en classe et valoriser les pratiques innovantes.

Il s'agit ensemble de réfléchir et de travailler aux implications pédagogiques et d'envisager les conséquences sur les pratiques de classe :

- définir les exigences ;
- définir les modalités de fonctionnement ;
- définir les modalités d'évaluation.

Sont posées des questions telles que l'emploi du temps de la petite section, de la moyenne section, de la grande section - la place des activités langagières en petits groupes - leur fréquence dans la semaine - la place du suivi des élèves en difficulté - la mise en œuvre cohérente des dispositifs d'aide (aide personnalisée, etc...) - les supports utilisés (albums de littérature de jeunesse, photos, vidéo, cahier de vie, productions des élèves...) - la composition des groupes selon les difficultés repérées - la durée de l'activité - les objectifs visés - les indicateurs d'évaluation.

Le second niveau d'objectifs concerne les équipes pédagogiques d'école

- Développer à partir des indicateurs issus du DPL3 et des évaluations de circonscription des activités langagières au sein des classes de la petite à la grande section de l'école maternelle.
- Assurer un réel traitement de la difficulté dans le domaine du langage oral en mettant en œuvre une pratique d'évaluation plus fine permettant de mieux cibler la remédiation (aller au-delà du simple constat).
- Permettre un suivi de cohorte d'élèves et mesurer efficacement les progrès (plus-value de l'action menée).
- Proposer des outils d'aide aux enseignants, des exemples de situations réalisables.
- L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.

Présentation de l'action départementale de suivi et de formation des enseignants dans le cadre du dispositif du « D.P.L.3 » : de la constitution d'un groupe de réflexion à la journée départementale de formation de l'ensemble des conseillers pédagogiques du département.

En 2008/2009, un groupe de recherche-action, constitué de conseillers pédagogiques et d'un enseignant spécialisé, tous engagés dans le dispositif « DPL3 », a été mis en place afin d'aider à assurer le pilotage de l'action de formation pédagogique dans les différentes circonscriptions du département du Pas de Calais.

Ce groupe a été conduit par Madame Annick Caron, médecin de l'éducation nationale, chargée de

mission et Monsieur Dominique Charle, inspecteur de la circonscription de Noyelles-Godault.

Une journée avec l'ensemble des conseillers pédagogiques du département (70 personnes environ) a été organisée dans le cadre du plan de formation, en présence de Monsieur Tenne, Inspecteur d'Académie, D.S.D.E.N et Monsieur Courbois, I.E.N chargé de la mission « maternelle » le vendredi 21 mai 2010.

Cette journée avait pour but de présenter les résultats des travaux effectués et d'assurer le pilotage de l'action de circonscription dans le domaine du langage par la production d'outils d'aide à destination de l'enseignant.

Il s'agissait de :

- sensibiliser et dynamiser les équipes pédagogiques des écoles maternelles ;
 - développer à partir des indicateurs issus du DPL3 et des évaluations de circonscription des activités langagières au sein des classes de la petite à la grande section de l'école maternelle ;
 - assurer un réel traitement de la difficulté dans le domaine du langage ;
 - travailler ensemble aux implications pédagogiques et à leurs conséquences sur les pratiques de classe ;
 - proposer des outils d'aide aux enseignants, des exemples de situations réalisables ;
 - permettre un suivi de cohorte d'élèves et mesurer efficacement leurs progrès ;
 - mettre en œuvre une pratique d'évaluation plus fine permettant de mieux cerner la difficulté et de mieux cibler la remédiation (aller au-delà du simple constat).
-